

# Dieu pris à témoin

En 1386, Jean de Carrouges défend son honneur bafoué par Jacques Le Gris, lors d'un duel judiciaire... qui sera le dernier, car les juges croient désormais peut-être plus à la justice des hommes qu'à celle du Ciel. **PAR LAURENT VISSIÈRE**

**E**n cet an de grâce 1386, une terrible affaire secoue le royaume de France. Marguerite, l'épouse d'un chevalier normand, Jean de Carrouges, accuse un autre petit noble, Jacques Le Gris, de l'avoir violée. Dans une société qui place l'honneur au pinacle des vertus, l'accusation est gravissime, d'autant plus que Marguerite se retrouve enceinte. Au lieu de garder le silence comme tant d'autres victimes, l'épouse se plaint à son mari,

et celui-ci, fou de rage, se tourne vers le comte d'Alençon, que servent les deux hommes. En janvier 1386, le comte juge l'affaire au cours d'une assemblée solennelle... mais innocente Le Gris, qui est – chacun le sait – l'un de ses favoris.

## Pour trahison, meurtre ou viol

Cette humiliation publique redouble la fureur de Carrouges qui va aussitôt faire appel devant le roi. Reçu au château de Vincennes, le chevalier s'agenouille devant Charles VI et, l'épée

dressée, prononce les paroles fatales : « Je viens accuser Jacques Le Gris [d'avoir] félonieusement et charnellement connu ma femme contre son gré [...]. Et je suis prêt à le prouver, de mon corps contre le sien... » Il demande donc à régler son différend par un duel judiciaire. Cette procédure n'est pas à réellement une ordalie, où l'on propose une épreuve à l'accusé (tenir un fer rouge à la main par exemple), mais l'idée est la même : Dieu, pris à témoin, doit soutenir le droit de l'innocent. Dès le XIII<sup>e</sup> s.,



**Entre quatre yeux** Jean de Carrouges (Matt Damon, à dr.) lave son honneur devant le roi Charles VI en affrontant Jacques Le Gris (Adam Driver), qu'il accuse d'avoir violé son épouse et qui périra lors de ce duel judiciaire. *Le Dernier Duel*, film de Ridley Scott (2021).

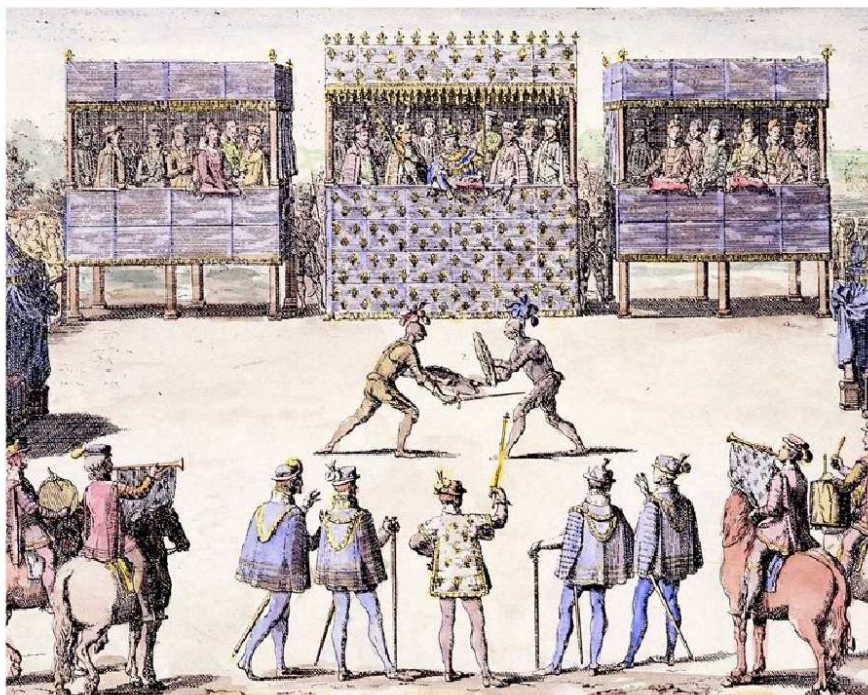


cependant, l'Église a interdit l'ordalie, car il est dit dans l'Évangile : « Tu ne tenteras pas le Seigneur, ton Dieu » (Mt, 4, 7). Elle cherche aussi à abolir le duel judiciaire, que les rois n'aiment guère non plus. À la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> s., ce type de duel ne demeure plus possible que pour des crimes capitaux – trahison, meurtre ou viol –, au sein de l'aristocratie et en dernier recours. La procédure s'avère d'ailleurs très risquée : le vaincu est en effet voué à la mort (qu'il meurt au combat ou que, blessé, on le mène au gibet) et à la damnation éternelle (puisqu'il a juré son bon droit auparavant). Quant à la dame de Carrouges, la défaite de son mari lui vaudrait d'être condamnée pour faux témoignage, avec pour peine... le bûcher. On ne s'engage donc pas à la légère sur une telle voie !

### Des doutes demeurent...

Charles VI confie l'affaire au Parlement de Paris, qui, après une longue enquête, finit par donner son accord. Le duel aura donc lieu à Paris, en présence du roi et de sa cour, le 29 décembre 1386. Le jour dit, des lices ont été dressées dans un terrain dépendant du monastère Saint-Martin-des-Champs, et le duel va alors se dérouler selon un cérémonial minutieux. Les deux adversaires ont passé la nuit en prières, et ils arrivent l'un après l'autre, tout armés, dans le champ clos. Chacun y va de son discours au roi, qui siège dans une tribune, puis Jean de Carrouges fait ses adieux à sa femme. Et le combat commence.

Les deux hommes s'affrontent d'abord à la lance, puis à la hache ; leurs montures, percées de coups, s'effondrent, mais eux poursuivent le duel à l'épée. Vilainement blessé à la hanche, Jean de Carrouges semble perdu, il parvient cependant à déséquilibrer Le Gris et à lui enfoncer sa dague dans la gorge. « Ai-je fait mon devoir ? », crie-t-il alors à la foule, qui rugit : « Oui ! Oui ! » Le chevalier et sa dame sont ainsi rétablis dans leur honneur, tandis que le cadavre de Jacques Le Gris est condamné à pourrir au gibet de Montfaucon. Si justice semble bien avoir été rendue, des doutes demeurent quant à la culpabilité de Le Gris, et le Parlement de Paris n'autorisera jamais plus le duel judiciaire...



**Imparable** L'issue du duel entre le baron de Jarnac et La Châtaigneraie, en 1547, a surpris tout le monde, à commencer par la victime, sans doute trop sûre d'elle !

## Jarnac : une botte qui frappe un grand « coup » !

Si le duel judiciaire disparaît à la fin du Moyen Âge, il arrive par la suite que des duels aient lieu avec la permission des autorités. Il en va ainsi le 10 juillet 1547, quand Guy Chabot, baron de Jarnac, âgé de 32 ans, affronte François de Vivonne, sieur de La Châtaigneraie, qui en a 27. Derrière les deux hommes, ce sont en fait deux factions qui se heurtent. Jarnac est le neveu de l'amiral Chabot de Brion, favori de François I<sup>er</sup> et le beau-frère de la duchesse d'Étampes, la dernière favorite du roi. La Châtaigneraie, lui, est un familier du dauphin Henri et de sa maîtresse Diane de Poitiers, ennemie jurée de la duchesse d'Étampes. Dans les dernières années du règne de François, le parti du dauphin fait courir le bruit que Jarnac entretient des relations adultères avec sa belle-mère. Pour venger son honneur, et faute de pouvoir s'en prendre au dauphin lui-même, Jarnac demande en vain au roi l'autorisation de provoquer en duel La Châtaigneraie. Mais François décède le 31 mars 1547 et le dauphin devient le roi Henri II. Jarnac réitère sa demande, et le nouveau souverain lui donne d'autant plus volontiers satisfaction que La Châtaigneraie passe pour un escrimeur redoutable et que le monarque espère voir triompher ce dernier. Ce qu'il ignore, c'est qu'en prévision de l'affrontement, Jarnac a pris des leçons d'un spadassin italien, le capitaine Caize, qui lui enseigne une « botte » de revers inconnue en France, qui vise le jarret. Le jour du duel, Henri et sa cour s'assemblent devant le château de Saint-Germain et les duellistes commencent le combat. Après quelques passes, La Châtaigneraie avance un peu trop sa jambe et Jarnac lui porte le fameux coup qui portera son nom. Son adversaire s'effondre. Pour éviter la mort de son champion, le roi ordonne la fin du combat. La légende assure que, de dépit, La Châtaigneraie arracha ses pansements. Il mourut le lendemain, 11 juillet 1547. Jarnac mourut dans son lit en 1584, à l'âge de 70 ans. Quant au fameux « coup de Jarnac », d'abord synonyme d'habileté, il prit, à partir du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> s., la connotation de déloyauté qui lui est restée jusqu'à aujourd'hui. THIERRY SARMANT